RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 06992
Numéro SIREN : 894 711 928
Nom ou dénomination : ABM

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2022 sous le numéro de dépôt 142605

2214264301

DATE DEPOT : 03/11/2022

NUMERO DE DEPOT : 2022R142605

N° GESTION : 2021B06992

N° SIREN : 894711928

DENOMINATION : ABM

ADRESSE : 17 rue Monte Cristo 75020 Paris

DATE ACTE : 19/09/2022

TYPE ACTE : Procès-verbal

LPS12159936

PAdu 19-9-2022
MG

21B 6992

S.A.S.U

ABM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES UNIPERSONNEL
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 17 RUE MONTE CRISTO,75020 PARIS
RCS DE BOBIGNY 894 711 928

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
03 NOV. 2022
Sous
R 142605

oOo

PV CHANGEMENT D'ACTIVITE

DECISION EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

L'an deux mille VINGT DEUX
Le DIX NEUF SEPTEMBRE,
L'associés de la « **ABM** » se sont réunis au siège social de la société sur convocation **M BODINIER ARTHUR SOFIANE**, tous les associés ayant promis d'être présents ou représentés et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement d'activité

SONT PRESENTS :

Monsieur BODINIER ARTHUR SOFIANE
Né le 11 Février 1986
Demeurant au 17 RUE MONTECRISTO 75020 PARIS
De nationalité Française

Porteur de 100 Parts

TOTAL REPRESENTANT LE CAPITAL SOCIAL 100 parts

D'UNE PREMIERE PART

Tous représentants la totalité des associés et l'intégralité du capital social.

En conséquence, la réunion est valablement constituée et peut donc délibérer sur l'ordre du jour prévu.

La séance est présidée par **M BODINIER ARTHUR SOFIANE.**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée a décidé de changer l'objet social de la société et approuve la nouvelle activité principale :

Ascenseurs, Vitrerie, Peinture, Manutention, Plomberie, Pompage, Electricité, Maçonnerie, Menuiserie, Fenêtre et Façade.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

La Séance est levée à 15h00

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal et plus n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole, les associés déclarent la séance close, après signatures des présentes par la totalité des membres du bureau.

Fait à PARIS, le 19 Septembre 2022
En Deux Exemplaires Originaux

M BODINIER Arthur Sofiane

